

	Poste à pourvoir 1 Chargé de Gestion Locative (H/F) Solibail	Branche Accompagnement au logement IDF
		Diffusé le : 28/07/2022
		A pourvoir : Dès que possible Lieu : Brétigny (91)

Créée en 1989 par le Secours Catholique, Cités Caritas assurent l'accueil, l'hébergement, l'accompagnement et l'insertion de personnes en situation d'exclusion et/ou de handicap.

L'association se compose d'un siège social qui apporte support et conseil aux établissements (Cités/Branches).

Soucieuse d'accompagner l'évolution des politiques sociales, notamment dans le cadre du « logement d'abord », la branche logement poursuit son engagement dans l'accompagnement au logement avec notamment les dispositifs d'ASLL, d'AVDL, de logements passerelles et de SOLIBAIL.

Mission principale du poste :

Sous la responsabilité du Directeur de la Branche Logement et en lien avec le Chef de service, le Chargé de Gestion Locative veille au bon entretien ainsi qu'à la gestion locative adaptée d'un parc de 125 logements dont l'association est locataire. Les logements sont ensuite sous-loués à des ménages qui s'inscrivent dans un parcours d'accès à un logement autonome qui par ailleurs, bénéficient d'un accompagnement social afin d'acquérir les capacités nécessaires au « pouvoir louer », « savoir habiter », « savoir voisiner » ; qui sont les conditions préalables au relogement pérenne ou de droit commun.

Gestion locative :

- Suivre les états des lieux des logements ainsi que les relations avec les propriétaires lors des entrées et sorties des ménages
- Assurer la signature des baux avec les propriétaires
- Faciliter le quittancement et l'encaissement du loyer avec les sous-locataires et mettre en place les virements automatiques adéquats
- Effectuer le lien entre les locataires et le service financier de l'association pour le traitement des loyers
- Suivre la révision du loyer, des charges récupérables et de la régularisation des charges
- Suivre les retards des paiements et prendre en charge la gestion du précontentieux.

Entretien des logements :

- Organiser et suivre les travaux d'entretien et de remise en état
- Effectuer les constats à domicile et déterminer les travaux de remise en état nécessaires, avec les prestataires
- Superviser les travaux et vérifier leur conformité jusqu'à la réception
- Gérer les dégradations exceptionnelles.

Action sociale :

- Présenter le suivi de la gestion locative adaptée en réunion d'équipe sociale
- Participer avec les Travailleurs Sociaux à l'animation des ateliers relatifs à l'entretien et à la gestion du logement.

Mise en œuvre du dispositif Solibail :

- Participer aux instances de réunion, de synthèse, de réflexion et de formation nécessaires à la réalisation et à l'évolution du dispositif
- Utiliser et participer à la mise en place des outils nécessaires au suivi quantitatif et qualitatif des personnes prises en charge et des activités de la gestion locative adaptée (tableau de gestion partagé et statistiques, rapports d'activité, etc.).

Cette description n'est pas limitative. Elle pourra être actualisée si nécessaire.

Evaluation et suivi de l'action :

Le chargé de Gestion Locative participe dès que nécessaire et au moins une fois par an, avec le chef de service à un entretien au cours duquel il est procédé à l'évaluation de son action ainsi qu'à la discussion et à la définition des objectifs qui lui seront plus particulièrement assignés pour la poursuite de sa mission.

Compétences et savoirs être requis :

- Expérience, connaissance et pratique de la gestion locative et de la gestion des logements diffus
- Connaissances des droits et devoirs des locataires et propriétaires en matière d'entretien et de réparation des logements
- Capacité d'écoute, de travail en équipe, en partenariat ainsi qu'en réseau
- Capacité d'animation, de médiation, sens de l'initiative et des responsabilités
- Capacités rédactionnelles, maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc.)
- Intérêt et expérience auprès d'un public en grande précarité

Conditions de réalisation du poste :

Des déplacements réguliers sur la région Ile de France sont à prévoir.

Nota Bene :

Le chargé de Gestion Locative ne doit jamais perdre de vue que l'activité dont il a la charge fait partie intégrante de l'activité de l'Association CITES CARITAS. Il participe, dans les limites des objectifs qui lui ont été assignés et des moyens dont il a été doté, aux actions, missions, reposant sur les valeurs associatives.

Formation requise :

- BTS Professions Immobilières ou équivalent
- Expérience, connaissance et pratique de la gestion locative et de la gestion des logements diffus
- Connaissances des droits et devoirs des locataires et propriétaires en matière d'entretien et de réparation des logements
- Capacité d'écoute, de travail en équipe, en partenariat ainsi qu'en réseau
- Capacité d'animation, de médiation, sens de l'initiative et des responsabilités
- Capacités rédactionnelles, maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, etc.)
- Intérêt et expérience auprès d'un public en grande précarité
- Permis B exigé, déplacements réguliers en Ile de France à prévoir (91).

Statut :

Coefficient selon ancienneté et dispositions de la CCN de 1951.
Poste en CDI temps plein à pourvoir de suite.

Candidature à envoyer :

Par mail à LogementIDF.RECRUTEMENT@acsc.asso.fr